|  |  |
| --- | --- |
|  | DIRECTION DE L’ARCHITECTURE,  DU PATRIMOINE ET DES JARDINS  15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS  TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10 marches-apj@senat.fr |

**Palais du Luxembourg  
et ses dépendances**

**accord-cadre de fourniture  
et de maintenance d’équipements industriels de cuisine – Équipements froids et chauds**

**Marché subséquent fictif n° 1**

**Fourniture et installation d’une armoire froide positive  
à chariot**

ACTE D’ENGAGEMENT COMPLÉMENTAIRE

JUILLET 2025

**MARCHÉ PUBLIC**

**Objet** : Palais du Luxembourg et dépendances - Fourniture et maintenance d’équipements industriels de cuisine - équipements froids et chauds

**Marché subséquent fictif n° 1 à l’accord-cadre « *Fourniture et maintenance d’équipements industriels de cuisine – équipements froids et chauds* », passé en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 (1°) et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.**

**Pouvoir adjudicateur** : État-Sénat

**Conducteur d’opération** : Direction de l’Architecture, du Patrimoine et des Jardins  
 15, rue de Vaugirard  
 75006 Paris

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-59 à R. 2191-62 du code de la commande publique :**

Le Trésorier du Sénat  
 15, rue de Vaugirard  
 75006 Paris

**Ordonnateur** : La Questeure déléguée ou Le Questeur délégué

**Comptable assignataire des paiements** :

Le Trésorier du Sénat  
 15, rue de Vaugirard  
 75006 Paris

1. Objet du marché

Le présent marché subséquent a pour objet le démontage et l’évacuation de l’armoire à chariot Friginox existante (et la récupération du fluide R22) et la fourniture et l’installation d’une armoire froide positive à chariot, dans les cuisines du restaurant du Sénat, 75006 Paris. Les caractéristiques demandées pour cet équipement sont les suivantes :

* 1 porte GN 2/1 ;
* tout inox ;
* sol inox isolé ;
* capacité : chariot 2xGN1/1- 1xGN2/1 et 1x400x600.

1. Titulaire du marché

Je soussigné(e), M. Mme (nom, prénoms et qualités)

Agissant au nom et pour le compte de la société ou du groupement dont les caractéristiques sont indiquées dans l’acte d’engagement initial de l’accord‑cadre,

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) de l’accord‑cadre incluant les éléments relatifs au présent marché subséquent ;

m’**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations ci‑dessus, à exécuter les prestations demandées aux conditions définies ci-après. L’offre ainsi présentée me lie pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par la lettre de consultation.

1. Délais

Le démontage et l’évacuation de l’armoire existante et la livraison et l’installation de l’armoire froide positive à chariot seront réalisés dans un délai de cinq semaines maximum à compter de la notification du marché subséquent, ou dans un délai plus court s’il est proposé par le titulaire ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| **Délai global d’exécution (en nombre de jours calendaires) :** |  |
| **Durée maximale d’intervention sur site (en heures) :** |  |

1. Prix

Les prestations seront rémunérées par application d’un prix global et forfaitaire, dont le détail figure dans le devis détaillé joint à l’offre, égal à :

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant hors TVA** | € HT |
| **TVA 20 %** | € |
| **Montant TTC** | € TTC |

* Soit montant € HT (en lettres) :
* Soit montant € TTC (en lettres) :

Les modalités d’actualisation du prix sont prévues au CCP de l’accord-cadre.

1. Paiements

Le Sénat se libérera des sommes dues au titre du marché en en faisant porter le montant au crédit du compte dont les références sont indiquées dans l’acte d’engagement initial.

Le cas échéant, en cas de groupement conjoint, donnant lieu à paiement séparé des membres du groupement, la répartition des paiements entre les membres du groupement est indiquée en annexe au présent acte d’engagement complémentaire, en ce qui concerne la redevance annuelle forfaitaire. S’agissant des prestations s’exécutant sur bon de commande, cette répartition sera indiquée par le mandataire sur les demandes de paiement présentées par le mandataire.

Le Sénat se libérera des sommes dues aux éventuels sous‑traitants désignés en cours de marché et payés directement conformément aux avenants ou aux actes spéciaux.

1. Sous-traitance (prestations de pose et raccordement uniquement)

Pour l’exécution du marché, je n’envisage pas de recourir à un ou plusieurs sous‑traitants[[1]](#footnote-1).

Pour l’exécution du marché, j’envisage de recourir à la sous-traitance pour les prestations suivantes2 :

Les déclarations de sous-traitance annexées au présent acte d’engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j’envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement par le Sénat, le nom de ces sous-traitants, leurs qualifications et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque document constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque document constitue une demande d’acceptation du sous-traitant concerné et d’agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du présent marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement.

Je joins, en annexe, une liste récapitulative des déclarations de sous-traitance et les montants des prestations que j’envisage de sous-traiter. Le montant total des prestations que j’envisage de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

|  |  |
| --- | --- |
| Montant hors TVA |  |
| TVA |  |
| Montant TVA incluse |  |

Soit montant HT (en lettres) :

Soit montant TTC (en lettres) :

1. Avance (à compléter)

□ Je refuse de percevoir l’avance prévue à l’article R. 2191-3 du code de la commande publique.

□ J’accepte de percevoir l’avance prévue à l’article R. 2191-3 du code de la commande publique.

1. Divers

La signature de l’acte d’engagement vaut approbation sans réserve des pièces composant le dossier de consultation.

|  |
| --- |
| **Partie à compléter obligatoirement par le candidat pour la présentation de son offre :** |
| Fait en un seul original  À  Le  Signature du contractant : |
| **Partie réservée au Sénat :** |
| Acte d’engagement complémentaire, complété le cas échéant par [[2]](#footnote-2)      Est acceptée la présente offre pour valoir  acte d’engagement complémentaire  À  Le  Le pouvoir adjudicateur :  Le Directeur de l’Architecture, du Patrimoine et des Jardins |

1. *Rayer la mention inutile.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Le cas échéant, énumérer et joindre en annexe les documents complétant l’offre.* [↑](#footnote-ref-2)